



## COMMUNIQUE DE LA COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE (CEI)

La Commission Électorale Indépendante (CEI) a procédé, le mercredi 2 juillet 2025, dans le cadre du parrainage citoyen, à la remise des kits de collecte de signatures, notamment des terminaux mobiles, à plusieurs personnalités ayant manifesté leur intention de se porter candidates à l'élection du Président de la République.

La CEI tient à rappeler que, comme tout appareil électronique, le terminal mobile peut présenter des difficultés d'utilisation pour certains utilisateurs. C'est pourquoi elle a, depuis plusieurs semaines, multiplié les sessions de formation à l'endroit des collecteurs désignés par les personnalités s'étant régulièrement enregistrées auprès de ses services.

Ces formations sont permanentes et sont dispensées aussi bien au siège de la Commission qu'au niveau des chefs-lieux de région et de département, où les relais de la CEI poursuivent l'encadrement et l'assistance technique des utilisateurs.

La CEI demeure disponible et invite toutes les personnalités concernées à se rapprocher de ses services compétents en cas de difficultés d'utilisation du matériel mis à disposition.

En revanche, la Commission ne saurait tolérer aucune tentative de propagande ou de manipulation à travers des affirmations tendancieuses diffusées sur les réseaux sociaux. Elle se réserve le droit d'engager des poursuites à l'encontre de toute personne se rendant coupable de telles allégations infondées.

Fait à Abidjan, le 03 juillet 2025



Pour le Président et P/o  
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre